

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

FONDÉE EN 1827

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE., JEUDI 28 JUIN, 1917.

Vol. 90, No. 307.

SUCCES FRANÇAIS

Les troupes françaises capturent la "Caverne du Dragon"

Un besoin de 50,000 hommes pour compléter l'armée régulière. — Six sauffragettes condamnées à l'amende. — Le tarif des chemins de fer. — Champ Clark speaker de la Chambre est gradué. — La mission de Belgique est reçue à la Chambre.

Pétrograd, 27 juin. — Par une grande majorité, les travailleurs et députés des soldats, au congrès, ont adopté une résolution rejetant catégoriquement tout projet de paix entre l'Allemagne et la Russie. La résolution déclare également que la restauration de la paix, dans le plus bref délai possible, est ce qu'a besoin la démocratie révolutionnaire de la Russie.

Paris, 27 juin. — Les duels d'artillerie continuent toujours avec beaucoup d'intensité, dans la région de Hottelise. Des rapports reçus aujourd'hui annoncent que nos troupes ont capturé la Caverne du Dragon, d'une largeur de 100 mètres sur une profondeur de 300 mètres, qui avait été convertie en une véritable forteresse. Dans cette caverne l'ennemi avait une quantité de mitrailleuses, et était en des positions les plus importantes de la région. A part des mitrailleuses, la caverne contenait un nombre considérable de munitions, de carabines, et à l'arrière un hôpital bien organisé.

En Champagne l'ennemi a surpris nos troupes en faisant une formidable attaque, à l'ouest du Mont Carniel, mais par un feu nourri de nos batteries, les allemands ont été repoussés. Nous avons pénétré les lignes allemandes près de Maisons de Champagne, et avons ramené dix prisonniers.

Vers huit heures hier soir les avions allemands ont jeté des bombes sur Nancy. Pas de dommages.

Quartier général, en France, 27 juin. — Les anglais continuent toujours leur marche triomphale vers Lens. Ils encerclent graduellement

"Ecole Hygiénique" du Bureau de Santé

Le bureau de santé d'Etat fait des préparatifs pour l'ouverture de son "école hygiénique", cet été, et se propose d'augmenter considérablement le nombre des élèves. Le Dr. Dowling demandera aux municipalités des paroisses de l'Etat, de nommer des délégués, et qu'il paiera leurs frais de voyage, afin de permettre légalement aux chemins de fer d'allouer une réduction dans les prix du voyage.

L'école de santé sera ouverte le 15 juillet, et les cours seront continués pendant une semaine. On a l'espoir que les officiers de santé de toutes les municipalités, membres des sociétés d'éducation, et autres personnes intéressées, y assisteront.

LA MORT DU CAPITAINE R. DOUMER

Echo de l'Ouest: Un capitaine raconte ainsi comment sa mort fut connue: "La nuit était noire. A côté de moi, en première ligne, je cherchais à distinguer les fusées françaises des fusées allemandes, si proches, si rapprochées les unes des autres, qu'on aurait pu croire que les lignes étaient confondues. Soudain, des pas résonnèrent dans le boyau; un cavalier s'approcha de moi et me dit qu'il a un message à me remettre. A la lueur de ma lampe de poche, je descendis avec lui dans ma "cagna". J'allume une bougie. C'est un cavalier de... hussards, Louis Sermet; il a le teint hâlé, il est couvert de boue. Il me tend un message lesté lancé par un avion. En rentrant après une corvée, à la tombée de la nuit, dans l'abri qu'il occupe en deuxième ligne, il a trouvé ce message en plein champ. C'est une banderolle aux couleurs

Drame Sanglant Rue Dumaine

UNE FEMME FAIT FEU, ET TUE SON MARI

Pascal Peterson, gardien à l'hôtel St. Charles, a été tué hier soir par son épouse, rue Dumaine, près de Bourbon. Mme Peterson prétend avoir été attaquée et poursuivie jusqu'à la rue, par son mari qui avait en main un couteau de poche. Pendant que cette scène tragique se déroulait les deux enfants Peterson, Alma âgée de 7 ans, et Nola 4 ans, dormaient paisiblement dans une chambre voisine.

Immédiatement après le drame le capitaine Capo, le sergent Stupey, et le policier Edward Chillotte, du 3me precinct, arrêtèrent Mme Peterson. Plus tard le corps de Peterson fut envoyé à la morgue. Il avait été atteint par trois projectiles, un près du cœur, un au bras droit et l'autre au bras gauche.

Mme Peterson qui est d'une taille moyenne, et une femme fascinante aux cheveux noirs, donna des détails dramatiques sur le drame sanglant, aux reporters, au poste du troisième precinct, deux heures après l'attaque. C'est avec beaucoup de calme, qu'elle raconta l'affaire, comme suit: "Mon mari vint à la maison vers 8 heures 30 du soir accompagné d'un homme que je ne connais pas. Mon père était avec moi en ce moment, et l'inconnu l'invita à descendre avec lui. Pascal vit mon père au bas de l'escalier, et lui demanda la permission de venir me voir. Mon père lui répondit qu'il pouvait le faire s'il voulait se conduire bien. Pascal vint, fut très affectueux, me fit asseoir sur ses genoux et se mit à me caresser. Me souvenant de la façon que j'avais été battue par lui, par précaution je lui retirai le bâton qu'il avait à la main. Bientôt prétextant avoir soif, mon mari pria mon père d'aller chercher de la bière. Mon père acquiesça à sa demande, et avait à peine quitté la maison, que mon mari changea de ton. Il sortit de sa poche un couteau et s'écria: "Je jure que je te tiens cette fois-ci," et leva le couteau pour me frapper. Nous étions sur la galerie du deuxième étage, et il me barra le passage entre la galerie et l'escalier donnant à l'arrière. Au moment où il levait le bras pour m'assailir, son couteau heurta un poteau, ce qui me donna une chance de me défendre. Avant qu'il put mettre à exécution son néfaste projet, je fis feu sur lui avec le revolver qui m'avait donné il y a quelques années.

"Il se mit à descendre l'escalier, mais changea d'idée, et revint vers moi, c'est alors que je descendis à terre par le poteau de la galerie. Mon mari ne perdit pas de temps, descendit par l'escalier. Une foule s'était massée sur la rue, et les femmes jetaient des cris, en appelant la police. Plusieurs hommes essayèrent de tempêcher de sortir de la porte de cour. Dès que mon mari ouvrit la porte, je fis feu et il s'affaissa sur le trottoir. Je fis feu à cinq reprises sur lui."

Mme Peterson déclara aux reporters que son mari buvait beaucoup, et qu'à cause de cela il s'était séparé depuis neuf mois; qu'il avait menacé de la tuer d'un coup de revolver, et qu'à deux reprises il l'avait cruellement battue.

Un ami de la famille déclara qu'une accusation avait été déposée contre Pascal, devant la cour juvénile, la semaine passée, pour avoir refusé de donner le nécessaire à sa famille.

Mme Peterson était accompagnée de son père A. J. Crosson, au poste du troisième precinct. Ce drame causa un grand émoi dans le quartier.

UN MOT D'AUBER

On cite l'amusante saillie suivante du fameux musicien, alors qu'il faisait partie du jury du Conservatoire. Un virtuose d'une dizaine d'années quitta le piano, après l'exécution d'un morceau d'une longueur démesurée.

— Voilà un gaillard qui promet! observa l'un des membres du jury.

— Certes, répondit Aubert, mais je dois dire qu'au début l'attention m'intéressait davantage.

— Vraiment?

— Oui, l'enfant était plus jeune!

LE BILLET PARISIEN DE JEAN-BERNARD

Connaissez-vous l'histoire de ce jeune prince persan qui, ayant pénétré dans la Caverne des délices ou se trouvaient réunies toutes les satisfactions qu'un jeune homme peut souhaiter, se trouvait arrêté à chaque pas par des serpents qu'il était obligé d'écarter de sa route à l'aide d'une baguette souveraine que lui avait confiée un vieux sage, moitié prêtre, moitié thaumaturge.

Cette figure orientale pourrait s'appliquer à la narration des événements contemporains. Quand on veut raconter ce qui se passe sous nos yeux, ce qui est une des grandes satisfactions des lecteurs impartiaux, on se trouve arrêté à chaque pas par des racontars, des légendes, des anecdotes fausses ou des renseignements erronés.

Prenons en un exemple nouveau dans la nomination du général Pétain au poste de chef d'Etat Major général ce qui, en réalité, en fait le supérieur du généralissime Nivelle. On s'est demandé pourquoi cette nomination n'avait pas eu lieu plus tôt? Ceux qui veulent tout expliquer n'ont pas beaucoup cherché et ils ont imprimé qu'il s'agissait là de je ne sais quelle ridicule cabale de Palais National. C'est un journal suisse, le "Genevois" qui, cette fois, s'est fait l'écho de cette petite histoire ayant couru Paris, les couloirs de la Chambre où on cultive avec une certaine complaisance le canard pour l'exportation. Notez que le "Genevois" est un journal sérieux, d'habitude très bien informé et qui, depuis le commencement de la guerre, a montré beaucoup de cranerie dans la défense de la cause des alliés, et ses sentiments d'amitié pour la France se sont manifestés à une époque où certains confondaient encore la neutralité avec l'impassibilité. Notre confrère ne serait donc être suspect. On l'a induit en erreur, il n'est pas le seul.

Le "Genevois" a donc recueilli l'explication d'après laquelle, si le général Pétain avait été éloigné pendant un certain temps d'un poste de haute direction, c'est qu'il s'était heurté à l'opposition du Président de la République qui lui aurait gardé rancune de ce qu'un jour, visitant le front, le général, au lieu de conduire lui-même M. Poincaré, aurait laissé ce soin à un simple colonel, objectant qu'il avait mieux à faire ailleurs préparant une offensive contre l'armée du Kronprinz.

Vous voyez d'ici la conclusion; si nos affaires militaires ne vont pas comme on le désire, si leur direction n'est pas confiée à des hommes compétents, c'est qu'on se heurte à de misérables questions d'amour-propre et que les premiers magistrats de l'Etat sacrifient les intérêts les plus graves à des considérations futiles. On se croirait à la Cour d'un Sultan asiatique où les caprices du prince dominent les questions les plus importantes et même le salut de l'Etat.

Par amour de l'exactitude et aussi peut-être à cause de la difficulté du sujet, j'ai voulu en avoir le cœur net, il va de soi qu'il ne pouvait être question d'interroger ni le président de la République, ni le général Pétain. Il y a là des impossibilités qu'on comprend et, cependant, c'est d'un seul mot qu'on pouvait obtenir les précisions utiles. Quand on veut savoir la vérité, il faut aller la chercher où elle se trouve, chez ceux qui la savent et qui ont le droit de la dire s'ils le jugent convenable. Bref, le hasard aidant, j'ai pu me procurer des renseignements certains, à l'abri de tous démentis.

D'un côté comme de l'autre, on a été fort étonné de cette petite fable. "Oh, m'a-t-on dit, une fable fautive et ridicule. C'est bien mal connaître le Président de la République que de le croire capable de poursuivre un général de sa responsabilité parce qu'il ne l'aurait pas accompagné dans une visite au front."

Pour poster dans la terre à terre de cette invention, le rédacteur imagine un dialogue entre les deux personnages, dialogue dans lequel M. Poincaré aurait interpellé le général, lui demandant si le Président n'avait pas et ce dernier aurait répondu, assez sèchement, qu'il "avait mieux à faire."

Tout cela est inventé de toutes pièces. On peut au contraire affirmer que chaque fois que le Président a rencontré le général Pétain aux armées — et le nombre de ces rencontres est considérable — M. Poincaré n'a eu

Arrestation d'un Supposé revenant

Le 4 mai 1916, Albert Broyard, coureur, s'introduisit dans la demeure de Tony Caci, cafetier, au coin Broad et Carondelet Walk, et s'empara d'un revolver et de 20 dollars qui étaient sous l'oreiller de Caci, qui ronflait. Au moment où le cafetier donna signe qu'il se réveillait, Broyard lui mit sous le nez un mouchoir imbibé de chloroforme et prit la fuite.

La police fit d'infructueuses recherches pour retrouver l'audacieux cambrioleur. Quelque temps après on trouvait le corps d'un nègre à Labranche, Lne., que la mère de Broyard identifia comme étant celui de son fils. Dès lors la police cessa ses recherches. Hier Broyard fit son apparition à Gretna, où il fut reconnu par des personnes qui avisaient les policiers Harry Gregson et Arthur Marullo, qui pincèrent le grand rôdeur. Caci identifia également Broyard, comme étant celui qui s'était introduit dans sa chambre.

AU PIERCE'S TRIANON AUJOURD'HUI

"Le plus grand pouvoir," est assurément une attraction patriotique. Tout ce qui a trait au patriotisme est invariablement apprécié. Il vous est impossible de vous tromper en produisant l'effet voulu, dès que vous annoncez le nom d'Ethel Barrymore, l'actrice étoile, dont la célébrité est devenue proverbiale.

A part l'importance patriotique de la pièce "The Greatest Power," s'ajoutent les péripiéties saisissantes bien amenées, du plus grand scénario qui ait été reproduit sur l'écran. On s'exalte devant ces scènes étonnantes d'amour, et de jeux de scène divers qui captivent les spectateurs patriotes; les frémissements devant ce spectacle grandiose. Mlle Ethel Barrymore, étoile hors ligne, s'est surpassée dans cette pièce, et on la suit avec une avidité incontrôlable.

RECETTES D'ATELIER

Vernis d'or pour le cuivre. Faire macérer pendant plusieurs jours et filtrer deux fois le mélange suivant: gomme-laque, 90 grammes; copal, 30 grammes; sandraon, 1 gramme; santal rouge, 1 gramme; alcool, 600 centimètres cubes.

STRATEGES

Je donne la Pologne à la Russie, la Grèce à la Serbie, le Cameroun à l'Angleterre... — Et nous? — Nous?... Gargon, deux locks!

qu'à se féliciter de ses relations avec l'officier. La dernière fois que le chef de l'Etat est allé en premières lignes, c'est le général Pétain qui l'a accompagné et la vérité est que, toujours avec une insistance qui a été remarquée, le Président a demandé un général de ne venir que s'il le pouvait sans inconvénient. Deux fois, au moment de ces visites, l'officier a été retenu à son poste de commandement et, les deux fois, après la visite, il n'a pas manqué de venir déjeuner avec M. Poincaré. Déjeuner d'ailleurs modestes, avec les deux plats réglementaires mais au cours desquels se manifestaient, entre les deux personnalités nées en cause une mutuelle sympathie noblement accentuée.

D'autre part, l'ami bien placé qui m'a documenté a été témoin et acteur dans les incidents que je viens de résumer: — On oublie, dans ces inventions dont le but m'échappe, m'a-t-il dit, que c'est M. Poincaré qui, à l'initiative de la dernière décoration décernée au général Pétain; il a voulu

lui la lui remettre lui-même dans la citadelle de Verdun et je vous assure que c'est de bon cœur qu'il lui a donné l'écolade. Comment un journal sérieux, qui, comme le "Genevois" a-t-il pu recueillir de pareilles histoires qui, en se répétant faussent la situation et, à un moment donné, pourraient créer de regrettables malentendus?

Donc, de tout ceci, il résulte qu'il y a, à Paris, des gens qui recueillent les commérages mensongers qui courent dans les couloirs et les exécutent à des journaux respectables de l'étranger. Quand on remonte à la source, on trouve qu'il n'y a rien de vrai et on est étonné de l'imagination de ceux qui, ne sachant pas inventer pour ne pas avoir l'air d'ignorer.

JEAN BERNARD.

BILL DU CONTROLE

Le Président autorisé de s'accaparer des liqueurs entreposées

Les Allemands sont repoussés en Champagne. — Aviateurs allemands jettent des bombes sur Nancy. — Marche des Anglais vers Lens; la ville est menacée. — Navire norvégien coulé. — Mgr von Gehrlach, prélat autrichien est condamné.

Washington, D. C., 27 juin. — Le bill du contrôle des vivres a été encore amendé. Comme substitut au bill, tel qu'il est constitué, les nouveaux et rigoureux amendements prohibitionnistes, prohibent la production de la bière et la distillation des liqueurs, et laissent à la discrétion du président Wilson de permettre la production des vins. Le comité d'agriculture du Sénat, a fait un rapport favorable sur ces amendements.

Un nouveau pas favorable à la prohibition a été fait aujourd'hui lorsque le comité complet du Sénat sur l'agriculture, a rejeté l'amendement proposé par le sous-comité, lequel aurait permis la production de la bière et des boissons alcooliques pendant la guerre.

Le Président a été également autorisé de s'accaparer d'une partie ou de toutes les liqueurs entreposées, et de les convertir en alcool, en les distillant à nouveau, et d'accorder une compensation raisonnable aux distillateurs.

Washington, D. C., 27 juin. — Les officiers du département de la guerre annoncent aujourd'hui qu'un besoin encore de 50,000 hommes pour compléter l'armée régulière. Les hommes d'âge éligible, n'ont pas répondu à l'appel du Président, lorsqu'il a demandé 70,000 volontaires pour compléter la première préparation de guerre pour combattre l'Allemagne.

Washington, D. C., 27 juin. — Six des sauffragettes, portant des bandières en face de la Maison Blanche, et qui avaient été des désobéissantes, ont été condamnées, chacune, à payer une amende de 25 dollars, ou à travailler pendant trois jours dans l'asile des pauvres.

Washington, D. C., 27 juin. — Si la "Interstate Commerce Commis-

sion," n'intervient pas, dans trois jours le tarif des chemins de fer, annonçant une augmentation de 15 pour cent dans les transports des marchandises, sera en vigueur, et ajoutera un revenu annuel de \$50,000,000 au bill du fret des Etats-Unis. On ignore les vues qu'entrevoit la commission à ce sujet. Cette question suscite beaucoup de commentaires.

Washington, D. C., 27 juin. — Cette semaine, Champ Clark, speaker de la Chambre, a été officiellement gradué à l'Université Transylvania, Lexington, Ky. Etant trop vieux pour prendre part aux exercices de fin d'année, on lui a envoyé le diplôme de docteur en droit. Il paraît qu'il y a cinquante ans passés, en 1867, M. Clark avait été expulsé de l'Université pour avoir fait fuir sur un individu, et attendait depuis des longues années le diplôme, se demandant si jamais on lui accorderait cet honneur qu'il méritait sous tous les rapports.

Washington, D. C., 27 juin. — La mission de Belgique, à la tête de laquelle est le baron Mouchere, a été reçue aujourd'hui à la Chambre. Les galeries étaient bondées de spectateurs, et les membres de la commission ont été l'objet d'une réception enthousiaste. Le baron Mouchere a prononcé un discours dans lequel il a dit en résumé: "De tous côtés vos préparatifs de guerre indiquent que votre aide accélèrera notre suprême victoire. L'aviation américaine, cette merveilleuse création du Nouveau Monde, se prépare à donner son puissant appui à nos armées, et nous prévoyons qu'elle portera le coup fatal à nos ennemis."

Il a prononcé un discours élogieux à l'égard de l'Amérique, qui a été fréquemment interrompu par de frénétiques applaudissements.

Procès du jour à la Nlle. Orléans

Le deuxième procès en dommages pour \$100,000 du Dr. Clarence Pierson, contre un journal de la ville, a été révisé hier, lorsque Fannie Gostner, une internée de l'asile des aliénés Jackson, a subi une interrogation. Actuellement Fannie Gostner est la seconde personne qui témoigne dans cette deuxième audition, car les témoignages écrits du premier procès ont été soumis à la cour.

Fannie est internée à l'asile depuis plusieurs années, ayant perdu ses parents quand elle était en bas âge. Il y a quelque temps, lorsque Nellie Hunter, parente du Dr. Pierson, avait été victime d'une brûlure, un greffrage de la peau était devenu nécessaire, et on avait envoyé de la cuisine de Nellie Gostner le morceau de membrane nécessaire pour l'opération. Cette dernière a déclaré au jury qu'elle avait été élevée par la famille Pierson, qu'elle affectionnait beaucoup, et avait consenti à l'opération. Elle a ajouté que la famille Pierson avait été très bonne pour elle, et qu'elle aimait Nellie Hunter.

Interrogée à l'égard de l'opération, Nellie Gostner répondit qu'elle n'avait ressenti aucune douleur. Le journal dans sa critique accusait le Dr. Pierson de s'être servi d'un simple caoutchouc au lieu d'un anesthésique spécial pour de telles opérations. Nellie n'a pas été soumise à un interrogatoire contradictoire.

Mlle Jean Gordon, qui avait institué des procédures contre la "Business Men's Racing Association," demandant la nomination d'un receveur, a perdu hier son procès, et la cour lui a demandé de payer des honoraires de \$5,000 aux avocats John P. Sullivan et J. J. O'Reilly, qui défendaient les procédures pour la "Racing Association."

Les avocats ont déposé une ordonnance devant la cour civile du district, dans laquelle ils demandent que leurs honoraires soient fixés à \$5,000.

Le procès Gordon ne fut jamais argumenté. Les avocats de la société des courses, réclamèrent que comme Mlle Gordon savait les irrégularités qui existaient lorsqu'elle avait acheté une action de la société, elle n'aurait aucun droit de faire appel à la cour. Ce point de loi fut maintenu par la cour civile et plus tard par la cour suprême. A part des honoraires, les frais de la cour civile se montent à \$9.30.

J. D. Purcell, syndic pour la "Orléans-Kenner interurban line," a déposé une demande, devant la cour fédérale, demandant la nomination d'un receveur pour la ligne. Comme M. Purcell est un des principaux actionnaires, les procédures instituées semblent être d'une nature amicale.

Pendant les quatre dernières années, la ligne Orléans-Kenner eut à se défendre en cour contre des procédures d'un caractère technique, qui affectèrent ses ressources considérablement. A part de ces dettes la compagnie, dit-on, est financièrement solide. La nomination d'un receveur ferait disparaître ces difficultés.

Louis Mohran, camionneur, n'ayant pu obtenir un compromis avec la "New Orleans Railway and Light Co.," a intenté hier un procès en dommages pour \$4,000 contre la dite compagnie de tramways. Mohran alléguait avoir été grièvement blessé et estropié lorsqu'un tramway heurta le camion qu'il conduisait. Son procès est en ce moment devant la cour suprême.

Trois inventaires ont été déposés hier à la cour civile du district, comme suit: Celui de Frank Forco, propriétaire Bonaparte, \$5,000, autres valeurs, \$500; feu Mary E. David, propriétaire des propriétés, \$1,000, meubles et bijoux évalués à \$413; Peter W. Molnar, stock \$370.25, argent prêt \$282.

RECETTE UTILE

Encre invisible pour cartes postales. En dissolvant une partie de chlorure de cobalt dans vingt-quatre parties d'eau, vous aurez un liquide rose avec lequel les caractères que vous écrivez seront à peine visibles. En faisant légèrement chauffer la carte l'écriture apparaîtra de suite en bleu.